

DEPARTEMENT  
DES  
BOUCHES-DU-RHONE  
---  
CONSEIL DEPARTEMENTAL

RAPPORTEUR(S) : M. PATRICK BORE

## DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE 16 Décembre 2016

**OBJET :** Autorisation d'un déplacement en Arménie et autorisation de délivrance de mandats spéciaux - 1er semestre 2017.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Départemental,

La Commission Permanente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 16 Décembre 2016 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

**Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,**

Et en application de la délibération n°246 du 24 septembre 1999 portant dispositif cadre de déplacements du Conseil départemental en mission de coopération.

A décidé :

- d'autoriser le principe d'un déplacement en Arménie d'une délégation officielle du Conseil départemental au 1<sup>er</sup> semestre 2017,
- de reconnaître l'intérêt départemental de ce déplacement,
- de valider la composition prévisionnelle de cette délégation composée de représentants élus du Conseil départemental,
- d'autoriser la Présidente à délivrer un mandat spécial nominatif aux Conseillers départementaux désignés lors d'une prochaine commission permanente pour participer à ce déplacement,
- de valider la prise en charge directe par la collectivité et par remboursements des frais de dépenses inhérentes aux déplacements des élus et des agents de la collectivité. L'ensemble de ces frais peuvent être des frais de transports internationaux et locaux, des frais de séjours sur place à l'étranger y compris toute dépense accessoire et nécessaire au bon déroulement de la mission.
- d'affecter prévisionnellement 20.000 € pour cette mission et ce, sur les crédits inscrits au budget départemental :
  - DRIAE : 65 021 6532, 011 048 6232, 011 048 6228,
  - DRH : 011 0202 6251, 011 0202 6251-1, 65 021 6532-1.

A l'unanimité

**ADOPTE**

**Pour la Présidente du Conseil Départemental  
des Bouches-du-Rhône  
et par délégation**

Signé

**Nathalie Tarrisse  
Directrice**

**du Service des Séances de l'Assemblée**